

La finance responsable bon gré mal gré

Le 14 octobre, interrogé par le réseau télévisé CBS, le président d'un pays immense, fou de baseball et dont l'emblème s'orne de la belle devise *E pluribus unum*, a admis, même si ce fut du bout des lèvres, qu'il ne niait plus le changement climatique.

Voilà peut-être le signe que le réchauffement de la planète, qui se caractérise par son irréversibilité au-delà d'un certain seuil et par l'urgence qu'il y a à agir, mais aussi toutes les actions visant à améliorer les conditions sociales et à protéger l'environnement, doivent être prises en considération sérieusement.

Avait-on d'ailleurs besoin de la spectaculaire volte-face du président d'un immense pays ? Georges Clémenceau disait : « *On reconnaît un discours de monsieur Jaurès à ce que tous les verbes sont au futur* », probablement une façon pour le Père la Victoire de railler les « *palais de féerie* » et les lendemains qui chantent sans cesse repoussés de son ancien allié. Aujourd'hui, il ne viendrait pas à l'idée d'un observateur un tant soit peu attentif et curieux de clamer : « *Si nous ne faisons rien, la planète se réchauffera ; si nous n'intervenons pas, les forêts se réduiront comme peau de chagrin ; si les entreprises occidentales n'y prêtent pas attention, des enfants travailleront dans des mines exploitées par leurs fournisseurs.* » Ces calamités sont, en effet, déjà à l'œuvre.

Rattrapées par la meute

Pour les financiers d'entreprise, la question de l'acte de foi, celle de savoir si l'on se sent animé par la flamme écologiste, ne se pose même pas. Ils ne peuvent tout simplement plus ne pas se sentir directement concernés par les avancées de la finance durable ou responsable, comme essaie de le montrer le dossier (« *La finance durable en construction* ») de la présente *Lettre du trésorier* (pages 11 et suivantes).

Les dispositifs en construction reposent sur la logique libérale selon laquelle les marchés financiers finiront par séparer le bon grain de l'ivraie si, toutefois, ils disposent d'informations complètes et organisées (ce qui n'est pas encore le cas). Ainsi, il n'est guère douteux que les entreprises qui renâcleront à communiquer des données et celles qui n'entrepren-

dront aucune démarche pour se montrer plus respectueuses de leur environnement humain et physique payeront plus chères leurs ressources financières, quand elles ne seront pas purement et simplement exclues des circuits traditionnels de financement.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui, ou marginalement, si bien que les responsables du financement sont fondés à dire plus souvent qu'à leur tour que « *la vertu ne paie pas* ». Cependant, la convergence entre la finance traditionnelle et les préoccupations sociales et environnementales est sans conteste en marche, comme l'atteste, entre autres, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise dans l'analyse du crédit par les agences de notation de l'ancien monde.

Il est, en outre, désormais acquis, dans le monde de la supervision du système financier (au Conseil de stabilité financière, au sein de bon nombre de banques centrales, la Banque d'Angleterre ayant été pionnière dans ce domaine, et désormais à la Commission européenne) qu'un statu quo en matière environnemental et plus particulièrement dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, ferait peser de lourdes menaces sur la stabilité financière.

De nombreuses interrogations demeurent sans réponse dans le monde naissant et protéiforme de la finance responsable. Celle, notamment, concernant les données. « *On a affaire à une sorte de soupe primaire à laquelle on essaie de donner un sens* », dit un spécialiste interrogé dans le dossier. Une autre a trait au cadre général du développement de la finance durable : continuera-t-on de faire confiance aux acteurs, comme c'est le cas en ce moment, ou assistera-t-on à la mise en place progressive de dispositifs coercitifs ? C'est une question politique de première importance, mais dont la réponse importe finalement peu pour les entreprises : elles seront de toute manière de plus en plus surveillées, voire publiquement clouées au pilori, par leurs actionnaires, par des ONG désormais rompues au plaidoyer, par la presse et enfin par les réseaux sociaux, formidable caisse de résonance qui charrie le meilleur et le pire.

La Lettre du trésorier



GESTION DE TRÉSORERIE

UN HORIZON, UNE SOLUTION



asset
management

**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

Depuis 30 ans, une même philosophie déclinée sur une gamme de solutions de trésorerie complète adaptée à tous les horizons de placements du jj au 2 ans.

cpr-am.com |  [@CPR_AM](https://twitter.com/CPR_AM) |  [cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)

Informations promotionnelles non contractuelles destinées aux Investisseurs « professionnels » au sens de la Directive Européenne MIF, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons ». L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site www.cpr-am.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM. CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 399 392 141 RCS Paris.

Sommaire



La Lettre du trésorier

N°362 / novembre 2018

afte |
Présidente
Florence Saliba

Directeur de la publication
François d'Alverny

Rédacteur en chef
Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction
Raffi Basmadjian
Véronique Blanc
Marc Espagnon
Lionel Jouve
Vincent Le Bellac
Véronique Nassour
Hervé Postic
Brice Roche

Commission paritaire
N° CPPAP 0614 G 88142
ISSN n° 0757 – 0007
Dépôt légal : novembre 2018 -
N°0,1266
Impression : Imprimerie de
Champagne – 52200 Langres
Régie publicitaire : FFE
Isabelle de la Redonda
01 53 36 20 42
i.redonda@ffe.fr

AFTE
3 rue d'Edimbourg
75008 Paris
Tél : 01 42 81 53 98
Fax : 01 42 81 58 55
Adresse Internet : afte.com
E-Mail : afte@afte.com

DOSSIER

PAGE 3 La finance responsable bon gré mal gré

ISOMMAIRE

PAGE 5

UN POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

PAGE 7 Croissante résiliente mais marchés
volatils dans les pays émergents
par Sébastien Barbé, Crédit agricole CIB

ENTRETIEN

PAGE 8 Laurent Delaurière
Directeur administratif et financier
Groupe Rocher

DOSSIER PAGE 11

La finance responsable
en construction

IBRÈVES

PAGE 27

IACTUALITÉS

PAGE 29 Transition vers les nouveaux
indices de taux d'intérêt

IACTUALITÉS

PAGE 33 Brexit : quelles conséquences économiques en l'absence
d'un accord préalable avec l'Union européenne ?

ITAUX ET CHANGES

PAGE 39 Les chiffres

ILES ACTIVITÉS DE L'AFTE

PAGE 40

IAGENDA

PAGE 42